



Compte-rendu de la réunion mensuelle du 7 décembre 2021

Participants : Jean CHABERT, Fabienne CHAMOULAUD, René CLOCHER, Edith CORNE, Hugues DELTOUR, Richard HAUDUROY, Michèle LACROIX, Marie-Claude PRIGENT, Dominique RAJON, Jean-Jacques RENARD, Eliane VERNET.

Personnes excusées : Annie POURCHERE, Maurice BERGERON, Françoise GUEUGNEAU

Les nouvelles des quartiers.

Est :

La démolition du **collège Maurice Scève** s'achève. Les gravats sont réduits en « sable » sur place.

Projet immobilier concernant ce tènement : Il devrait être livré en 2025. Il comprendra 103 logements sociaux dont 30 à l'achat en bail solidaire et 73 à la location en PLAI et PLAS.

Le jardin de ville de la rue Dumont d'Urville a été planté le samedi 20 novembre. Des jardiniers de la ville et des habitants du quartier y ont participé. Cet espace devrait bientôt recevoir le nom d'une personnalité féminine du quartier. Les modalités d'entretien de cet espace par un collectif d'habitants ne sont pas encore définies. (voir site : actualités puis actualités du plateau)

Jardin de la rue d'Ivry : il est actuellement fermé en permanence à la suite de problèmes d'incivilité et de manque de gardiennage. Tous les espaces verts de l'arrondissement ne sont pas soumis au même régime de fermeture. Dès que nous le pourrons, nous organiserons un diagnostic en marchant dans ces différents lieux

Nous souhaitons que tous les espaces publics soient fermés la nuit.

Rue Artaud : à l'est de la carrosserie de Gaspéris, une grosse villa est totalement fermée. Un projet d'immeuble est-il envisagé ?

Centre.

Square Bouvier : les travaux se poursuivent. Il s'agit d'un projet initié par l'ancienne municipalité. Il y aura un espace enfant et un espace adolescent. Il n'y aura pas de haie végétale à l'extérieur mais des arbres seront plantés à l'intérieur. L'éclairage se fera par des lampadaires extérieurs. Voir l'article sur notre site. (onglet CR puis CR divers) [AMENAGEMENT SQUARE BOUVIER Concertation du 29 juin 2021 à 18 h 30 - La croix-rousse n'est pas à vendre \(xroussepasavendre.fr\)](#)

Rue Jérôme Dulaar : là encore il s'agit d'un projet initié par l'ancienne municipalité. Il s'agit d'une zone de rencontre ou zone 20 où la priorité est donnée en premier aux piétons, puis aux cyclistes, puis aux voitures. Prenant acte de la vitesse excessive de certaines voitures et scooters, la municipalité a fait installer une barrière métallique au milieu de la rue. L'accès des voitures se fera depuis la rue Henri Gorjus ou depuis la rue Denfert-Rochereau mais les véhicules devront rebrousser chemin au niveau de la barrière. L'absence de concertation avec les riverains a suscité une vive polémique car ces derniers trouvent l'aménagement peu pratique. Un bilan sera tiré de cette expérience dans quelques mois. (voir site : actualités puis actualités du plateau) [Actualités du plateau - La croix-rousse n'est pas à vendre \(xroussepasavendre.fr\)](#)

Ouest.

Permis de construire 77 rue Chazière : pour la deuxième fois le Permis de Construire est implicitement rejeté. Le demandeur n'ayant pas répondu aux demandes de compléments d'information de la ville. Nous

soulignons que le sous-sol de ce terrain est mentionné dans le PLU H comme comportant des galeries ou cavités.

Angle rue Deleuvre, rue Clos Savaron. L'ancien projet immobilier est remplacé par un autre projet plus modeste. Nous demandons toujours une construction en retrait et la protection des arbres en angle des rues notamment du splendide tilleul (sans être amputé).

Villa Bailleu, La municipalité a lancé un appel à projet afin que cette maison puisse abriter des activités dans les domaines de la jeunesse, de la solidarité, de la culture. (voir site : actualités puis actualités du plateau) [Actualités du plateau - La croix-rousse n'est pas à vendre \(xroussepasavendre.fr\)](http://xroussepasavendre.fr)

Quartier Saône.

Immeuble ADOMA du quai Joseph Gillet. Un foyer pour hébergement de personnes en difficulté et n'ayant pas accès au logement de droit commun sera construit à la place d'un autre bâtiment démoli.

Rendez-vous avec Aline Guitard, adjointe à l'urbanisme du 17/11/21 [CR réunions mairie - La croix-rousse n'est pas à vendre \(xroussepasavendre.fr\)](http://xroussepasavendre.fr)

Permis de construire : désormais ils seront numérisés. Pour les consulter il faudra se rendre au service de l'urbanisme appliqué 198 avenue Jean Jaurès.

Passage Boussange : l'accès piétonnier à ce passage est pour l'heure interdit. Une négociation est enclenchée avec les riverains. Nous aimerions connaître l'historique de ce passage, autrefois appelé « Chemin du Gymnase » puisqu'en proximité de l'ancien gymnase militaire, afin de savoir si une servitude existait à ce niveau par le passé. Il importe aussi de consulter la teneur du permis modificatif qui a été accordé concernant ce projet immobilier.

Rue Jean Jullien : le projet proposé par notre association risque de ne pas être pris en compte pour ce mandat. Toutefois une chance subsiste, c'est de le voir pris en compte par un budget participatif. [Proposition aménagement intersection rue de la Tour du Pin et Jean Julien - La croix-rousse n'est pas à vendre \(xroussepasavendre.fr\)](http://xroussepasavendre.fr)

Terrasses sur voirie : elles resteront ouvertes jusque fin décembre.

PLU-H : concernant la demande de révision partielle n° 3, nous attendons le démarrage de l'enquête publique. Nous avons fait des propositions à l'adjointe à l'urbanisme mais nous déplorons de ne pas connaître celles qu'elle a retenues et qu'elle a proposé à l'instance en charge de la révision.

Exposition sur l'histoire du Boulevard de la Croix-Rousse. La préparation avance et elle devrait se tenir durant la période février-mars. Il est envisagé de la présenter dans trois sites : la mairie du 4^{ème}, la MDA, la mairie du 1^{er}.

Compte-rendu du CICA (Comité d'initiative et de consultation de l'arrondissement)

Il s'est réuni le 1^{er} décembre 2021 en mairie du 4^{ème} arrondissement. Le problème de la réorganisation de la desserte des pentes de la Croix-Rousse par une navette a été abordé. Le but recherché est de faciliter l'accès au plateau des habitants du bas des pentes (marché, mairie, poste...). Au sujet de la vogue il a été dit que la dégradation de la pelouse serait réparée et les travaux payés par l'assurance des forains. Plusieurs critiques majeures ont été exprimées : non-respect des gestes barrières et absence de masques des visiteurs, zones de passage des piétons non respectées. [CICA du 1er décembre 2021 - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=...)

Cours des Tapis

Devant le manque de temps nous reportons l'examen de la question à la réunion mensuelle du 4 janvier pour la finalisation de nos propositions.

Questions diverses

Jean-Jacques RENARD qui a participé à une réunion du Conseil de développement de la Métropole de Lyon nous informe des nouvelles règles de fonctionnement de cette institution.

René CLOCHER donne des précisions sur la causerie-débat qui a eu lieu le 30 novembre à la MDA sur le thème : « Grandir avec la nature à la Croix-Rousse ».

Prochaine réunion mensuelle le 4 janvier 2022 à la MDA (réunion préparatoire par échange de courriels).

L'assemblée générale annuelle de l'association est prévue le samedi 29 janvier 2022 à l'Amicale laïque de la Croix-Rousse, 8 rue Hénon.